

CONCOURS MANIPULATEUR D'ÉLECTORADIOLOGIE MÉDICALE

Posté par: formations-concours

Publiée le : 15/9/2008 9:06:36

Missions : Les manipulateurs d'Électroradiologie médicale interviennent, sur prescription et sous le contrôle du médecin, soit, pour 85% d'entre eux dans la radiographie et les examens relevant de l'imagerie médicale (radiologie, scanographie, IRM, échographie...), soit pour 10% d'entre eux dans la réalisation de traitements (radiothérapie, surtout dans les centres anti-cancéreux), soit, pour les 5% restants, dans le domaine de la médecine nucléaire (administration de produits radioactifs afin d'observer le fonctionnement de certains organes).

Outre les qualités humaines requises de tous les professionnels de santé, ils doivent être capables d'une part de suivre scrupuleusement les instructions des médecins (dosage des produits, règles d'asepsie) afin de leur fournir des données fiables et d'autre part de prendre en charge la vérification de l'état d'un matériel hautement perfectionné et la préparation des patients avant l'examen.

Sur les 22800 manipulateurs qui exercent aujourd'hui en France, un peu plus de 70% sont des femmes. Les perspectives d'emploi, variables selon les régions, restent en général favorables.

Un concours :

Deux diplômes, qui se parent tous deux en 3 ans après le baccalauréat, permettent d'exercer cette profession :

- le diplôme d'État de manipulateur d'Électroradiologie médicale
- le diplôme de technicien supérieur imagerie médicale et radiologie thérapeutique.

Le diplôme d'État ,organisé sous l'égide du Ministère de la Santé, se prépare dans un des 18 instituts dépendant pour la plupart de CHU (voir la liste et les adresses sur le site de capcampus à la rubrique "Annuaire des formations"). Les candidats doivent être âgés au moins 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission et être titulaires d'un baccalauréat (de préférence S, STL ou SMS) ou d'un diplôme admis en équivalence ou bien justifier de 5 années d'expérience professionnelle.

Le concours d'entrée comporte deux épreuves d'épreuves (biologie et physique-chimie, programme de première et terminale scientifiques des lycées) et, éventuellement, une épreuve complémentaire (entretien, tests psychotechniques). Le nombre de places étant limité dans chaque institut, le concours est très sélectif.

Le diplôme de technicien supérieur ,organisé sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale, se prépare dans une vingtaine de lycées publics ou privés. Ainsi, pour la région Rhône-Alpes, les lycées La Martinière à Lyon, d'Alembert à

Saint-Ã‰tienne, le lycÃ©e privÃ© Montplaisir Ã Valence; pour la rÃ©gion Pays de Loire, le lycÃ©e privÃ© Notre Dame de Fontenay-le-Comte et le lycÃ©e Urbain Mongazon dÃ¢Angers etc

L'admission, trÃ¨s sÃ©lective, se fait Ã partir de l'examen du dossier scolaire pour les titulaires des bacs S, STL (sciences et technologies de laboratoire) et SMS (sciences mÃ©dico-sociales).

SchÃ©ma des Ã©tudes :Â

Qu'il s'agisse de la prÃ©paration de l'un ou de l'autre diplÃ©me, la formation (environ 4500 heures rÃ©parties sur 3 ans) est trÃ¨s professionnalisÃ©e.

Pour le diplÃ©me dÃ‰tat, les stages d'application en soins cliniques, en imagerie et en radiothÃ©rapie, organisÃ©s en milieu professionnel, occupent les deux tiers du temps. Sont dispensÃ©s de la premiÃ¨re annÃ©e dÃ©tudes les titulaires des diplÃ©mes dÃ‰tat d'ergothÃ©rapeute, d'infirmier, de masseur-kinÃ©sithÃ©rapeute, les Ã©tudiants en mÃ©decine ayant validÃ© le premier cycle des Ã©tudes mÃ©dicale et un stage d'enseignement clinique au moins trois mois.

Pour le diplÃ©me de technicien supÃ©rieur, ils sont d'une durÃ©e moindre et occupent 34 semaines rÃ©parties sur les trois annÃ©es.

Pour les deux diplÃ©mes, les cours thÃ©oriques portent sur la physiologie et l'anatomie humaines, la physique, la chimie, la biologie, les techniques d'imagerie mÃ©dicale, la radiothÃ©rapie, l'Ã©lectrophysiologie, des notions de pathologie, l'hygiÃ¨ne hospitaliÃ¨re, des notions de santÃ© publique...

Pour pouvoir se prÃ©senter Ã l'examen final les Ã©tudiants doivent avoir obtenu la moyenne Ã l'ensemble des Ã©preuves thÃ©oriques et avoir effectuÃ© l'ensemble des stages. L'examen final comporte deux groupes d'Ã©preuves : quatre Ã©preuves thÃ©oriques Ã©crites et trois mises en situation professionnelle. Sont dÃ©clarÃ©s admis au diplÃ©me dÃ‰tat les Ã©tudiants admis Ã chaque groupe d'Ã©preuve.Â